

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5306**

Intitulé

Dessinateur(trice) en bâtiment

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association de formation professionnelle polytechnique de Touraine (AFPP Touraine)	Directeur de l'AFPP de Touraine

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230n Etudes et projets d'architecture et de décors

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le dessinateur en bâtiment a pour activités principales de :

- Réaliser les plans, dessins, croquis d'architecture pour l'étude de faisabilité d'un projet bâtiment
 - Réaliser les plans généraux et particuliers de présentation du dossier de permis de construire et de consultation des entreprises
- Ceci, en appliquant les réglementations urbaines, techniques et administratives.

Il intervient sur tout type de constructions (neuves ou réhabilitation) individuelle, collective ou résidentielle, et ce, pour le secteur public ou privé.

Les compétences attestées par ce titre intègrent des connaissances liées aux techniques de représentations graphiques, à la technologie du bâtiment, aux normes exigées et aux règles d'urbanisme.

Les titulaires de la certification sont capables :

- D'appliquer les normes graphiques et principes de présentation à un projet de construction bâtiment (Compétence 1)
- De réaliser les tracés graphiques appliqués au bâtiment en respectant les réglementations en vigueur (Compétence 2)
- De respecter graphiquement les équipements en respectant les normes dimensionnelles (Compétence 3)
- De déterminer les contraintes techniques fonctionnelles, dimensionnelles et spatiales d'un projet de construction bâtiment (Compétence 4)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Entreprises du bâtiment
- Cabinet d'Architecte
- Bureau d'Etudes Techniques
- Maître d'œuvre
- Collectivités territoriales

Dessinateur / Dessinatrice en bâtiment

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1104 : Dessin BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend 5 composantes :

Résultats à l'évaluation en cours de formation pour l'Activité 1 : Réaliser les plans, dessins, croquis d'architecture pour l'étude de faisabilité d'un projet bâtiment

Résultats à l'évaluation en cours de formation pour l'Activité 2 : Réaliser les plans généraux et particuliers de présentation du dossier de permis de construire et de consultation des entreprises

Résultat de l'évaluation des compétences en entreprise

Résultat de l'épreuve finale (projet)

Résultat de l'entretien final avec le jury

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/NI	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	1 responsable Entreprise ; 1 salarié d'entreprise
En contrat de professionnalisation	X	1 responsable Entreprise ; 1 salarié d'entreprise
Par candidature individuelle	X	1 responsable Entreprise ; 1 salarié d'entreprise

Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	1 responsable Entreprise ; 1 salarié d'entreprise
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Dessinateur en bâtiment" avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2013 publié au Journal Officiel du 5 mars 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Dessinateur(trice) en bâtiment" avec effet au 21 avril 2012, jusqu'au 5 mars 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 10 janvier 2002 publié au Journal Officiel du 25 janvier 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Intitulé : Technicien d'étude de l'habitat tous corps d'état.

Pour plus d'informations

Statistiques :

16 Bénéficiaires du Titre en 2009

13 Bénéficiaires du Titre en 2010

12 Bénéficiaires du Titre en 2011

Autres sources d'information :

<http://www.afpptours.com>

<http://www.alfacentre.org>

<http://www.regioncentre.fr>

<http://www.regioncentre.fr>

<http://www.alfacentre.org>

<http://www.afpptours.com>

Lieu(x) de certification :

Association de formation professionnelle polytechnique de Touraine (AFPP Touraine) : Centre - Indre-et-Loire (37) [TOURS]

Association de Formation Professionnelle Polytechnique de Tours - 14 boulevard Preuilly

37000 TOURS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Association de Formation Professionnelle Polytechnique de Tours - 14 boulevard Preuilly

37000 TOURS

Historique de la certification :

Première demande en 2000 : Arrêté du 10 Janvier 2002 publié au Journal Officiel du 25 Janvier 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologie.

Intitulé : Technicien d'étude de l'habitat tous corps d'état.

Décret n° 2004-171 du 19 Février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Dernière demande de renouvellement et d'enregistrement : 02 Février 2007

Titre : Technicien d'Etude de l'Habitat Tous Corps d'Etat

Inscription sous l'intitulé : Dessinateur (Dessinatrice) en Bâtiment.

Certification précédente : Technicien d'étude de l'habitat tous corps d'état